

Le bois local est top !



Pourquoi est-il raisonnable et conseillé d'utiliser du bois local ?

Dans nos forêts valaisannes, l'accroissement annuel des forêts représente un demi-million de m³ de bois, mais seuls 120'000 m³ sont exploités. Pour la Suisse, l'accroissement annuel représente même 10,2 millions m³ de bois dont environ deux tiers sont exploités. En parallèle nous importons de plus en plus de produits en bois finis ou semi-finis de l'étranger pour couvrir les besoins de la construction. La construction en bois a le vent en poupe, car ses avantages sont nombreux : le bois est parasismique, il est plus sain et plus écologique et de plus permet de capter du CO₂.

De ce fait, pourquoi ne pas envisager de construire avec du bois valaisan (ou Suisse) en sachant que les arguments sont nombreux :

1. Exploitation durable de nos forêts et fonction protectrice

L'utilisation du bois valaisan favorise directement l'entretien et l'exploitation de nos forêts protectrices.

Nos exploitations forestières sont durables et écologiques.

2. Courte distance de transport

L'exploitation et la transformation du bois ne nécessitent que peu d'énergie grise. Pas de longues distances de transport.

3. Maintien des places de travail locales et régionales

La valeur ajoutée reste locale. L'utilisation du bois valaisan contribue à la pérennisation et à la création de places de travail surtout dans les vallées latérales.

4. Moins de gaz à effet de serre

Les arbres captent le Co₂ présent dans l'air et l'utilisent pour la fabrication du bois.

Lors de la construction d'une maison individuelle en bois valaisan, 40 tonnes de Co₂ sont ainsi prélevées dans l'air.

L'utilisation du bois contribue donc à la réduction des gaz à effet de serre.

5. Mode de construction écologique

La construction en bois valaisan signifie une prise de considération des valeurs suivantes :

Efficacité énergétique, protection du climat, santé des habitants.

Le bois est une matière naturelle et renouvelable.

Enfin, plusieurs études démontrent que pour la construction d'une maison individuelle par exemple, la différence de coûts entre l'utilisation du bois local ou du bois importé varie entre 1'000 CHF à 3'000 CHF selon les options choisies. Avec ce petit effort financier, vous serez l'heureux propriétaire d'une maison réalisée avec le bois des forêts qui nous entourent et contribuez ainsi à maintenir l'effet protecteur de la forêt.